

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [3]

Artikel: Un cas de conscience

Autor: Müller, Verena

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un cas de conscience



Marie Vögtlin

Pour commencer, permettez-moi de vous dire toute l'admiration que soulève *Femmes Suisses* de ce côté-ci du « Röstigraben ». Je lis votre publication depuis quelques années régulièrement avec le plus grand intérêt.

Aujourd'hui, j'ai deux raisons pour vous écrire. Tout d'abord, j'ai été profondément bouleversée par l'article « Le féminisme malade de la politique ? ». Si on ne veut pas ouvertement appuyer une femme qui appartient à un parti adverse, pourquoi alors ne pas garder au moins le silence, si cette femme a fait tant de choses pour les femmes en général. L'incident dont vous parlez met en cause toute notre association, et cela m'attriste infiniment. Depuis le 1er janvier, je suis la rédactrice non seulement du *Gymnasium helveticum* (pour la partie allemande), mais aussi de la *Staatsbürgerin*, le petit journal de la section zurichoise de l'ADF, qui paraît 4 fois par an. J'ai l'intention de présenter ce qui pour moi est un cas de conscience (...)

Quant à ma deuxième raison, elle concerne la dernière page du même numéro. Ce n'est pas vingt ans plus tard que les Suissesses ont obtenu le doctorat. La première Suissesse a été Marie Vögtlin, plus tard Mme Heim, qui s'est inscrite à la Faculté de médecine en 1868. Son doctorat date de 1874. Je suis en train de préparer une nouvelle biographie et, évidemment, je n'aime pas que

« ma » Marie soit passée sous silence. Pour que vous ne l'oubliez plus, je joins sa photo !

Verena Müller, Zurich

Féminisme et politique : inconciliables ?

Certainement pas. Malheureusement la plupart des partis ne sont pas encore sortis de leur **incubation du féminisme...** c'est là, à mon avis, qu'il y a malaise.

Que veulent les féministes ? Elles ont le droit de vote, que veulent-elles encore ?... ne l'ait-on pas assez entendue cette phrase dite d'un ton irrité ou railleur ; quel que soit le ton, c'est une excellente question qui doit se poser à nous constamment. Le monde bouge, la société évolue, quelle part y prenons-nous ? Etre féministe aujourd'hui, comme hier et certainement demain, c'est être consciente « d'être femme » dans un monde organisé par des hommes et pour des hommes. Etre féministe, c'est affirmer que la discrimination dont les femmes sont l'objet en tant que femme n'est pas justifiée par une soi-disante nature biologique, mais qu'elle est construite par des structures sociales bien déterminées. C'est lutter pour que cette situation soit renversée (ce qui ne veut pas

dire substituer une domination féminine à une domination masculine), c'est lutter pour que les femmes puissent assumer elles-mêmes leur propre existence ; c'est donc inévitablement vouloir une société différente ; la mise en place du nouveau droit matrimonial en est l'ébauche ; voilà pour le féminisme.

Comment concilier cette aspiration et ces objectifs et la pratique de la politique ? Divers moyens s'offrent à nous ; je n'en retiendrai que deux, déjà du reste largement utilisés : le rejet ou l'intégration.

Le rejet qui proclame son « dégoût » du pouvoir, stigmatisant ses caractéristiques « phalocratiques » ; les militantes souhaitent substituer aux structures existantes, des activités parallèles et proposent une autre culture, un autre mode de vie. A mon point de vue, c'est sortir d'une ségrégation pour en établir une autre.

L'intégration est une autre tactique consistant à s'intégrer dans les rouages existants, mais avec la volonté bien délibérée de les modifier, de ne pas se laisser récupérer par l'appareil existant, car ce n'est pas trahir son parti que d'oser affirmer sa spécificité féminine ; c'est l'aider à évoluer vers un changement qu'un sectarisme étroit retarde.

Les avantages et les inconvénients des deux processus que je viens de citer sont évidents. Dans le premier cas, la revendication peut garder sa valeur

explosive, mais elle n'explose qu'en marge et à côté de structures bien assez solides pour la tolérer sans craintes excessives. Dans le deuxième cas, il y a un risque certain de récupération ; en outre, la nécessité d'utiliser les voies légales affaiblit la revendication.

C'est pourquoi il ne me paraît pas nécessaire (pour les féministes) de choisir entre ces voies d'action, mais de les pratiquer conjointement de manière à annuler leurs inconvénients ; et de ne pas se laisser, ne pas temporiser, ne pas s'habituer. L'ADF est là pour y reprendre des forces. Il n'y a pas d'ancien ou de nouveau féminisme ; il y a « LE FÉMINISME », qui, bien sûr, évolue, qui compte ses gains et ses défaites (assurance-maternité, pourcentage encore trop faible de femmes élues, etc.) mais qui nous réunit dans une collectivité pluraliste bouillonnante d'activités créatrices, où l'on forge des personnalités, où l'on voit peu à peu disparaître la timidité féminine (cette timidité n'est-elle pas très souvent encore l'expression d'une solitude au milieu d'un environnement exclusivement masculin ?) Toutes les actions théoriques ou pratiques peuvent s'épauler. Chaque femme a la possibilité, à l'ADF, de se situer en fonction de ses possibilités, de son tempérament. C'est ce qu'a fait l'ADF jusqu'ici et qu'elle pratiquera certainement encore demain.

Gertrude Montet Girard,
La Tour-de-Peilz



Fondation de l'Hermitage

Route du Signal 2 - 1000 Lausanne 8

Rétrospective ALBERT MARQUET

12 février - 22 mai 1988

Mardi-dimanche : 10 h-13 h et 14 h-18 h

Jeudi : nocturne 20 h-22 h

Lundi : fermé

Visites commentées : mardi 20 h, dimanche 16 h,
ou sur demande, tél. (021) 20 50 01